



Procès-verbal
Réunion du Conseil d'administration de l'AFT
13 décembre 2023 (10 h 00 – 11 h 30)

Présents :

Jean-Guy Bertault , Alain Chaudron, Jean-Paul Lanly, Claude Lebahy, Michel Malagnoux, Bernard Mallet, Yves Nouvellet, Olivier Soulères.

Excusés :

Alain Bertrand, Gabriel Tandeau de Marsac, François Wencelius .

Mode de réunion :

Distanciel : Présentiel :

L'ordre du jour proposé (ci-dessous) est adopté :

- Composition du Bureau
- Rencontres 2024
- Trombinoscope
- Site Web de l'AFT
- Proposition AFT/CIRAD dispositifs forestiers
- Changement de banque pour le compte de l'AFT
- « Les Feuilles du Flamboyant »
- Communication de l'AFT
- Ouvrage de Joanny Guillard
- Autres points, en fonction des propositions des membres du CA.

Préambule :

Le ZOOM est payant à partir de 40 minutes de connexion. Il faudra trouver un autre support de visio (Skype, Teams...) permettant de tenir gratuitement une réunion sans interruption de 2 heures minimum. Un appel à suggestion est fait aux membres du CA.

1 – Composition du Bureau:

Bernard Mallet indique qu'il est d'accord pour continuer à exercer la fonction de président ; et Jean-Paul Lanly de même pour celle de trésorier.

Par ailleurs, Michel Malagnoux a indiqué en AG son souhait de se retirer de sa fonction de secrétaire tout en restant membre du CA. Claude Lebahy, déjà membre du Bureau comme Vice-secrétaire, est prêt à assumer cette fonction.

Si ces candidatures au Bureau sont confirmées, il resterait à pourvoir les postes de vice-président et de vice-trésorier (la fonction de vice-secrétaire étant toujours assumée en principe par Gabriel Tandeau de Marsac). Les candidatures à ces deux postes vacants sont les bienvenues.

Discussions :

Bernard Mallet remercie Michel Malagnoux pour son travail de secrétaire de grande qualité mené jusqu'alors

Claude Lebahy confirme son accord pour le remplacer

Yves Nouvellet se propose pour la fonction de Vice-trésorier

Décision du CA :

Bernard Mallet : président

Claude Lebahy : secrétaire

Gabriel Tandeau de Marsac : vice-secrétaire (à confirmer par lui)

Jean-Paul Lanly : trésorier

Yves Nouvellet : vice-trésorier

Vote à l'unanimité du CA pour cette composition

2 - Rencontres AFT 2024 :

Suite aux discussions à Apt lors de l'AG et à l'analyse des propositions sélectionnées par Jean Guy Bertault, il est proposé que les rencontres se tiennent dans la vallée du Lot, avec un hébergement au domaine du Mas de Saboth (<https://www.masdesaboth.com/>) du 18 au 22 septembre 2024. Le programme comprendra comme à l'habitude volets touristiques, forestiers et gastronomiques, ainsi que l'AG, pour un budget de +/- 400 €/participant.

Discussions :

Présentation de Jean-Guy du séjour proposé pour 2024 dans ce domaine situé au nord-est de Cahors au bord du Lot. Il est à noter que le département du Lot a le taux de propriété forestière privé le plus élevé de France ; et que le département comprend le PNR des Causses du Quercy

Le programme prévisionnel est le suivant :

Mercredi après-midi 18/9 : arrivée (près de l'A20)

Jeud 19/9 : Visite du village Saint- Cirq-Lapopie/ resto / excursion sur le Lot

Vendredi 20/9 : journée forestière organisée par François Wencelius (avec la suggestion de Jean-Paul Lanly de l'organiser éventuellement en partie avec la SCIC « Initiatives Environnement » basée à Gourdon, à 45 km environ au nord de Cahors, et impliquée dans la mobilisation de bois d'œuvre dans cette zone).

Samedi 21/9 : Matin visite de Cahors ou grotte de Pech Merle ; après-midi : AG (ou grotte de Pech Merle pour les accompagnants)

Dimanche matin 22/9: départ (et visite de Cahors ?)

La journée du samedi est à caler pour avoir du temps pour l'AG et permettre à tous la visite la grotte de Pech Merle.

Coût hébergeur (400 €/personne) + assurance AXA + divers

Décision du CA :

Hébergeur confirmé et préservé

Journée du samedi à caler

Un « Save the date » sera à envoyer début 2024 aux membres de l'AFT

3 - Trombinoscope :

Il a été proposé d'actualiser la liste et les informations relatives aux membres de l'AFT (y compris le cas échéant et, si accord, un bref résumé de leurs activités), éventuellement sous une forme de « trombinoscope ».

Discussions :

Bernard Mallet propose que chacun puisse être présenté : Mini CV avec photos (sous réserve des accords individuels)

Trombinoscope à mettre en ligne sur le site Web prévu (voir ci-après) avec restriction d'accès aux membres,

Décision du CA :

OK de principe pour les membres du CA présents

Claude Lebahy enverra un modèle aux membres du CA

4 - Site Web de l'AFT :

Une (nouvelle) réunion conjointe AFT (B Mallet, JG Bertault) et Silva (C Doumenge, G Mille) a été organisée le 3 novembre 2023.

○ Pour résumer, Silva semblerait d'accord pour un site conjoint, mais souhaite garder un lien affiché avec le RIAT (Réseau International des Arbres tropicaux, qui semble en état de « dormance »), voire mettre le site sous l'égide du RIAT. Nous (AFT) avons indiqué que nous souhaitions à minima un site conjoint Silva-AFT (quitte à afficher par la suite un lien avec le RIAT), avec en cliquant sur le site un accès à égalité à une page Silva et à une page AFT) . Le site actuel Silva/ Riat <https://silva-riat.org/index.php/fr/index.html> a été créé par un sous-traitant et est géré (moyennement finances) par une « webmaster » (basée aux Antilles). Silva doit examiner en interne notre proposition.

○ Toutefois le principe d'un site conjoint et d'une gestion externalisée n'est pas forcément la solution la plus simple ni la plus « cost effective » ; la gestion et l'approvisionnement de la page AFT d'un site conjoint sera +/- la même que la gestion d'un site propre, et l'identité et le nom de domaine doivent faciliter l'accès via les moteurs de recherche.

D'autres exemples de site peuvent fournir des idées plus précises, comme le CFA <https://www.cfa-international.org/index.php>, l'AIFM <https://aifm.org/>, l'ISTF <https://tropicalforesters.org/>, l'ADAC <https://www.amicaledesanciensducirad.fr/>

Discussions :

Présentation des retours de contact avec SILVA par Bernard Mallet (site conjoint Silva-AFT éventuellement envisageable par Silva, mais en lien avec le RIAT, et via une gestion par leur « webmaster », ce qui ne correspond pas aux attentes de l'AFT)

En conclusion, un site AFT propre sera plus opportun, car pas plus coûteux, ne demandant pas plus de travail, et plus en phase avec les modalités de fonctionnement de l'AFT

Yves Nouvellet : coût de création d'un site avec formation des personnes pour la maintenance : environ 3.000 €

Alain Chaudron conseille l'adoption de l'application Word Press

Coût de fonctionnement annuel pour logiciel d'hébergement /nom domaine : 100 à 300 €/an

Michel informe qu'Agropolis fait aussi de la gestion de site (dont celui du Comité Scientifique Français de la Désertification, CSFD)

Prévoir un site avec possibilités d'accès privé pour les membres du CA et pour les membres de l'AFT

Financement : OK de Jean-Paul Lanly, trésorier, au vu des montants évoqués

Membres du Groupe de Travail (GT) : Bernard Mallet, Yves Nouvellet, Claude Lebahy, Jean-Guy Bertault, Olivier Soulères et Jean-Paul Lanly

Décision du CA :

OK unanime du CA pour la création d'un site et pour le Groupe de Travail ainsi constitué

Autres points à traiter sur cette thématique :

Réfléchir à la structuration de la politique COM de l'AFT (*Feuilles du Flamboyant, Informations forestières, Bulletin forestier, mails d'information, communications*) en parallèle à la création du site
Eventuelle possibilité de financement AFD si l'AFT peut enrober ce projet dans un projet plus vaste ???
Claude Lebahy diffuse ci-après aux membres du CA le lien vers les financements AFD évoqués
<https://www.afd.fr/fr/financer-les-projets>

5 - Proposition AFT/ CIRAD dispositifs forestiers :

Point sur la proposition faite au Cirad (Plinio Sist) d'un travail conjoint dans le cadre des « 40 ans du Cirad », suite à la communication au congrès mondial forestier.

Discussions :

Bernard Mallet reprend contact avec Plinio Sist pour en savoir plus

Décision du CA :

Sans objet

6 – Changement de banque pour le compte de l'AFT :

L'objectif est de changer de banque pour un fonctionnement moins bureaucratique, pour pouvoir recevoir et faire des virements en ligne et diminuer éventuellement les coûts de gestion.

Discussions :

Jean-Paul Lanly a effectué une enquête auprès des agences situées dans le quartier de l'adresse de gestion de l'AFT (42 rue Albert Thomas, 75010 Paris) du Crédit agricole (Île-de-France), du Crédit Mutuel et du Crédit coopératif. Il a tenu compte des tarifs 2024 du Crédit coopératif - banque de l'AIFM - et du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne qu'Alain Chaudron avait communiqués à l'avance à Bernard Mallet et Jean-Paul Lanly).

Décision du CA :

Le CA entérine le choix du Crédit Mutuel et charge Jean-Paul Lanly de procéder à l'ouverture d'un compte pour l'AFT au Crédit Mutuel et à la clôture de celui de La Banque postale. Le président et le trésorier continueront à être le représentant légal et le principal mandataire du compte.

7 – « Les Feuilles du Flamboyant » :!

Il est souhaitable d'en relancer la parution, elles pourraient devenir (?) la « newsletter » de l'AFT, avec +/- 4 numéros par an (cf. périodicité des informations forestières), intégrant des infos « digérées » sur les projets, les grandes réunions, les organisations, des analyses, ... dont un numéro plus thématique. Cela suppose bien sûr de la mobilisation et du temps, avec également l'enjeu d'une diffusion via un site web (et via d'autres supports, cf. GIP ECOFOR).

Discussions :

« Les Feuilles du Flamboyant » (FFF) sont en « panne » depuis 2 ans ; une évolution des Feuilles du Flamboyant (avec un objectif de diffusion large) pourrait être envisagée sous forme d'une Newsletter trimestrielle plus portée sur les infos et en lien avec le site Web
Le bulletin de l'AFT (à destination des membres de l'AFT) demeure.

Décision du CA :

**Aucune faute de temps ZOOM
A traiter avec le point 8**

8 - Communication de l'AFT :

L'AFT dispose de divers supports de communication (cf. rapport moral lors de l'AG) :

- à finalité externe: les ouvrages (trois ouvrages de mémoire aux éditions l'Harmattan), « Les Feuilles du Flamboyant » (huit numéros depuis fin 2017, faisant suite à « Le Flamboyant », 67 numéros de 1991 et 2010), les publications et communications (cf. plaidoyer, congrès mondial forestier, CSTF, UM6P, ...),
- et à usage interne (diffusé auprès des membres de l'AFT) : les « Informations forestières » diffusées tous les 4 mois, +/- 300 articles analysés par JP Lanly, le « Bulletin de l'AFT » diffusé une fois par an, et les informations courantes envoyées très régulièrement par JPL par mail.
- Il y a une grande diversité, une très grande richesse, mais aussi des questions de diffusion et de visibilité, en lien avec la question du site Web (cf. ci-après).

Discussions :

En lien avec le site Web AFT

Jean-Paul Lanly confirme son souhait de faire partie du GT sur la création du site Web de l'AFT pour aborder ces questions de communications de l'AFT

Décision du CA :

La politique de communication de l'AFT sera dépendante de la création du site de l'AFT et nécessitera des évolutions afin de la clarifier et d'optimiser le travail important réalisé.

Jean-Paul Lanly participe au GT du site Web de l'AFT

9 - Ouvrage de Joanny Guillard :

Suite aux échanges entre JP Lanly et AgroParisTech, il a été proposé que l'AFT contribue à l'édition du Tome 3 (chapitre « Dans les savanes et le sahel, reboisements et exotiques », et - sous réserves- éventuellement chapitres concernant la recherche et les aménagements forestiers) dans des conditions restant à préciser.

Discussions :

Prévoir une réunion à Nancy avec AgroParisTech pour faire le point sur les notes de J Guillard
Yves fait offre de service pour la mise en page des textes (et photos ?) de Joanny Guillard évoqués
Pb budgétaire à régler AFT / Agro Paris Tech pour l'édition de ce livre (tome 3)
Editeur à cibler : L'Harmattan. Il en coûterait à l'AFT l'achat de 50 exemplaires, soit de l'ordre de 2500-3000 €, somme que l'on pourra encore dégager après avoir financé la création du site, foi de trésorier.

Décision du CA :

Bernard Mallet et Jean-Paul Lanly contactent AgroParisTech Nancy pour récupérer les textes de Joanny Guillard, examiner la possibilité et le travail pour les éditer et convenir des modalités de publication de cet ouvrage.

10 - Autres points :

En fonction des propositions des membres du CA.

Pas de points divers compte tenu des conditions d'accueil sur Zoom limitées en temps


Prochaine session du CA et autres réunions:

Le Président clôt la réunion en proposant d'organiser une nouvelle réunion du CA vers le mois de mars 2024

D'ici là , à prévoir :

- Une réunion pour le GT du site Web pour définir un cahier des charges pour avoir des devis et pour contractualiser une offre de prestataire
- Une réunion/contact avec Mme Myriam Legay, directrice, et Christophe Voreux responsable des Etudes, d'Agro Paris Tech pour le tome 3 de Joanny Guillard

Claude Lebahy
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, slanted lines that form a stylized, somewhat abstract shape.

Bernard Mallet
Président

A handwritten signature in blue ink, featuring a long, sweeping horizontal line that is crossed by several shorter, diagonal lines, creating a complex, stylized signature.